



Monsieur Jean Castex
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Paris, le 1^{er} mars 2022

Monsieur le Premier ministre,

Nos organisations, acteurs du logement et de l'hébergement, ont participé avec intérêt à la conférence des métiers du médico-social et du social, le 18 février dernier.

Parmi les mesures annoncées, la revalorisation salariale des métiers du social et du médico-social, est de nature à conforter les missions des acteurs en bénéficiant.

Toutefois, le périmètre des secteurs et des salariés concernés par cette mesure reste, à cette étape, peu précis, en particulier pour les salariés du champ de l'hébergement et du logement.

Ces annonces ont évidemment créé des attentes fortes chez ces salariés, particulièrement mobilisés pendant la crise sanitaire. Nous souhaitons donc que ce périmètre soit précisé le plus rapidement possible, en intégrant, avec une compensation financière pour nos organismes, ces salariés, afin de nous permettre de continuer à agir, de façon efficiente, dans la mise en œuvre de la politique du logement d'abord comme nous l'avons fait depuis son instauration.

Cette compensation financière est nécessaire. Notre modèle économique, très contraint, ne nous permet, en effet, pas, sans celle-ci, d'augmenter les salaires de nos collaborateurs des montants mentionnés.

L'assistance aux sans-abris, leur accompagnement pour sortir de la rue, le soutien aux familles issues de dispositifs d'urgence et plus largement la lutte contre le mal-logement, l'habitat indigne, l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie sont le combat quotidien de nos équipes sociales en résidence sociales, foyers de jeunes travailleurs, intermédiation locative, accompagnement vers et dans le logement ou lié au logement, en pension de famille.

Notre secteur, s'il est exclu des mesures annoncées, risque de subir demain des effets de distorsion du marché de l'emploi des travailleurs sociaux et intervenants sociaux, au détriment de nos associations.

Nous craignons, dans ce cas, des mouvements de fuite des personnels qui iraient chercher des avantages salariaux ailleurs dans le champ du social avec des conséquences très préjudiciables pour nos missions et notre action. L'attractivité des métiers deviendraient une zone de concurrence entre les secteurs sans pour autant attirer de nouveaux personnels mais en créant le transfert incontrôlé des compétences vers les secteurs mieux-disants en matière de rémunération grâce à une politique de soutien public trop ciblée.



L'exclusion des salariés de notre secteur, si elle était décidée, poserait par ailleurs un problème de gestion des ressources humaines au sein de certaines de nos structures qui gèrent de multiples dispositifs, dont certains seraient concernés et d'autres pas.

Enfin, la question de la revalorisation salariale n'épuise évidemment pas le sujet de l'attractivité des métiers de l'hébergement et du logement, qui devra faire l'objet d'actions fortes dans les prochains mois.

Pour ces raisons, nous vous demandons Monsieur le Premier ministre, un rendez-vous très rapidement, pour vous expliquer plus avant les conséquences et les volumes de salariés concernés.

UNHAJ

Marianne Auffret
Directrice général

Unafo

Arnaud de Broca
Délégué général

Hexopée

David Cluzeau
Délégué général

Fapil

Sébastien Cuny
Délégué général

Mouvement SOLIHA

Michel Pelenc
Directeur général

UNIOPSS

Jérôme Voiturier
Directeur général

Copie :

- Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique chargée du logement
- Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement
- Messieurs Benjamin Ferras et Jean-Philippe Vinquant